

L'initiative «Nouvelles»

Un environnement médiatique libre, viable et pluraliste est essentiel pour informer les citoyens, tenir le pouvoir de rendre des comptes et renforcer les sociétés ouvertes et démocratiques.



© oatawa - iStock Getty Images Plus

Dans son plan pour les médias et l'audiovisuel, la Commission a décidé de lancer une «initiative d'information», regroupant les actions existantes et nouvelles et le soutien au secteur des médias d'information. Cette initiative examine de manière globale les défis auxquels l'industrie des médias d'information est confrontée et fournit une réponse cohérente, réunissant différents instruments de politique et de financement sous une bannière commune.

Les médias et les professionnels intéressés par les possibilités de financement peuvent trouver des appels ouverts dans notre page dédiée aux appels pour le secteur des médias d'information. Le cas échéant, la Commission inclut une clause d'indépendance dans les contrats signés dans le cadre de la présente initiative afin que les bénéficiaires fonctionnent en toute indépendance éditoriale.

La Commission prévoit de soutenir les médias d'information en:

- un dialogue structuré
- renforcer la compétitivité
- libérer l'innovation
- favoriser la démocratie

Un dialogue structuré

La Commission procède à des échanges réguliers avec l'industrie afin d'œuvrer à un programme d'innovation dans les médias d'information qui peut aider le secteur à prospérer dans l'économie et la société numériques. À cette fin, la Commission a créé le **Forum européen des médias d'information** (ENMF) afin de maintenir un dialogue régulier avec les organisations de médias d'information, les professionnels, les représentants de la société civile et les organisations internationales.

La première édition a eu lieu les 23 et 25 mars 2021 et a exploré la sécurité des journalistes. Les sessions visaient à recueillir les contributions de l'industrie pour l'élaboration de la recommandation de la Commission sur la protection, la sécurité et l'autonomisation des journalistes, adoptée en septembre 2021. Les dialogues enregistrés sont disponibles dans le rapport de l'événement.

La deuxième édition a eu lieu le 29 novembre 2021. Les principaux représentants européens et mondiaux de la presse, de la télévision, de la radio, des médias en ligne et des magazines ont échangé leurs points de vue sur la transformation industrielle en cours du secteur — des modèles

économiques aux contenus et aux formats.

Renforcer la compétitivité

La Commission vise à faciliter un **meilleur accès au financement** pour soutenir la transformation et la compétitivité du secteur. Pour ce faire, il facilitera l'accès à la dette (avec le soutien des garanties InvestEU, en s'appuyant sur le succès du mécanisme de garantie pour les secteurs de la culture et de la création, qui facilite l'accès au financement pour les médias d'information), et en renforçant les investissements au moyen d'instruments de fonds propres. La Commission étudie les moyens de mettre en place un projet pilote fondé sur des actions par l'intermédiaire d'InvestEU, qui co-investira dans des fonds en collaboration avec des philanthropes, des fondations et d'autres partenaires privés pour soutenir le secteur des médias d'information. Ces actions seront complétées par des services de renforcement des capacités, tels que des formations visant à améliorer les connaissances des investisseurs sur le secteur des médias et à favoriser la préparation des médias à l'investissement.

La Commission apporte son soutien pour encourager la collaboration entre les médias d'information au moyen de **subventions «partenariats dans le domaine du journalisme»**, dans le cadre du programme «Europe créative». Ces subventions visent à stimuler l'expérimentation de modèles économiques viables, à développer des normes commerciales et éditoriales, à promouvoir le journalisme collaboratif et transfrontalier, la formation et la mobilité des professionnels, et le partage des meilleures pratiques.

Ces mesures de soutien complètent d'autres initiatives juridiques susceptibles de renforcer la compétitivité et la situation financière du secteur, telles que la directive sur les services de médias audiovisuels (directive SMA), la directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique, la législation sur les services numériques, la loi sur les marchés numériques et le règlement général sur la protection des données.

En outre, la facilité pour la reprise et la résilience de l'UE offre aux États membres la possibilité d'investir dans la double transition numérique et écologique de l'industrie et de renforcer la résilience de l'industrie. Chaque plan national pour la reprise et la résilience consacre un niveau minimum de 20 % des dépenses au numérique, y compris des mesures visant à stimuler la production et la distribution de contenus numériques, qui peuvent inclure les médias numériques.

Libérer l'innovation

Pour devenir plus innovantes et plus compétitives, les entreprises européennes de médias d'information devront trouver de nouveaux moyens d'augmenter leurs revenus et de créer des modèles commerciaux attrayants. Cela nécessitera des stratégies de données avancées, de nouveaux outils et un partage des connaissances.

La Commission propose d'y remédier en encourageant une initiative **européenne sur l'espace des données des médias**. Cela peut inclure des applications de données, des infrastructures de données, des stratégies d'interopérabilité des données et des outils de pointe pour la gestion et le traitement des données. L'initiative s'appuie sur la stratégie européenne en matière de données et sera financée par le programme pour une Europe numérique.

En outre, le programme Horizon Europe soutiendra **des applications et des technologies innovantes** dans le domaine des médias. Les investissements dans des composantes multimédias modulaires et open source pourraient faciliter l'émergence de nouveaux modèles d'entreprise et leur adoption par les médias traditionnels et nouveaux, améliorant ainsi l'accès des citoyens à des

informations largement diffusées.

Afin d'explorer et d'anticiper les tendances médiatiques, la Commission européenne se procurera également tous les deux ans un rapport intitulé **«Perspectives de l'industrie des médias»**.

Favoriser la démocratie

La liberté et le pluralisme des médias sont deux principes consacrés par la Charte européenne des droits fondamentaux sans lesquels les médias ne peuvent pas fonctionner correctement.

La Commission a un rôle à jouer pour garantir le respect de ces principes. Elle soutient des actions telles que la surveillance du pluralisme et de la propriété des médias, la fourniture de conseils juridiques aux journalistes et la promotion des normes de qualité des médias et de l'autorégulation. Dans le cadre du plan d'action pour la démocratie européenne, la Commission a publié une recommandation sur la protection, la sécurité et l'autonomisation des journalistes et autres professionnels des médias.

Pour compléter ces actions et les règles actuelles en matière de médias, la Commission travaille actuellement à une nouvelle loi européenne sur la liberté des médias, qui renforcera la transparence, l'indépendance et la responsabilité des actions affectant le contrôle et la liberté de la presse et contribuera à renforcer la gouvernance des médias publics.

La Commission souhaite stimuler une sphère publique vivante et diversifiée, dans laquelle les citoyens ont accès à des informations fiables sur l'UE. Le soutien à la production et à la diffusion indépendantes de contenus d'information sur les affaires de l'UE est disponible dans le cadre des actions multimédias. En outre, la Commission soutient le développement de projets d'information innovants et attrayants pour les jeunes Européens.

Enfin, une démocratie saine a besoin d'une solide éducation aux médias. La Commission soutiendra l'élaboration d'une boîte à outils en coopération avec le groupe européen des régulateurs de l'audiovisuel (ERGA), poursuivra la semaine européenne de l'alphabétisation aux médias et augmentera le financement de l'éducation aux médias, aidera les citoyens de tous âges à naviguer dans l'environnement moderne de l'information, prendra des décisions éclairées et sera mieux équipé pour faire face aux menaces de désinformation.

Retrouvez ici les appels à propositions ouverts de l'UE sur le secteur des médias d'information. Cet outil interactif contient de plus amples informations sur la logique des programmes de l'UE et les possibilités de financement.

Contenu associé

Vue d'ensemble

Appels du secteur des médias — Soutien de l'UE au secteur des médias d'information

La Commission vise à soutenir des projets qui répondent aux défis structurels des secteurs des médias et/ou qui favorisent un environnement libre, diversifié et pluraliste.

À lire également

Appels du secteur des médias — Engagement des citoyens et sphère publique

La Commission souhaite stimuler une sphère publique vivante et diversifiée, dans laquelle les citoyens ont accès à des informations fiables sur l'UE.

Appels du secteur des médias — Collaboration et innovation

La Commission vise à soutenir la transformation et la compétitivité du secteur des médias d'information.

Appels du secteur des médias — Soutien de l'UE à la liberté et au pluralisme des médias

La Commission soutient les principes de la liberté des médias et du pluralisme des médias au moyen d'un large éventail de projets pilotes et d'actions préparatoires.

Source URL: <https://digital-strategy.ec.europa.eu/policies/news-initiative>